

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Communiqué de presse

– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

Borex annonce la mise en service de son 6^{ème} parc éolien en Bretagne, et poursuit ainsi sa contribution à l'autonomie énergétique de la région



Crédit Photo : Borex - Parc éolien de Marcillé-Raoul

Paris (France), le 27 février 2024 – Borex inc. (« Borex » ou la « Société ») (TSX : BLX), leader dans le développement, la construction et l'exploitation d'installations d'énergie renouvelable, est fière d'annoncer la mise en service du parc éolien de Marcillé-Raoul (Ille-et-Vilaine).

Le parc éolien de Marcillé-Raoul en chiffres :

- Puissance installée : 13,2 MW
- Caractéristiques des éoliennes : 6 éoliennes Vestas V100
- L'équivalent de la consommation annuelle de plus de 12 000 habitants français, soit 25 % des besoins de la ville de Saint-Malo¹

¹ Sources ADEME, CRE et RTE_Consumation moyenne tous usages confondus



Cette mise en service s'inscrit parfaitement dans la réalisation du Plan stratégique 2025 de Boralex avec l'objectif d'exploiter 4,4 GW de puissance installée dans le monde. Cette mise en service porte la puissance installée de Boralex en France à 1 259 MW. La production en énergies renouvelables de Boralex couvre l'équivalent des besoins électriques de plus d'1,3 million de Français par an.

En Bretagne, Boralex exploite aujourd'hui [6 parcs éoliens](#) pour une puissance totale installée de 114 MW. Son agence d'exploitation locale est située à Saint-Brieuc.

« Nous sommes très heureux de commencer l'année avec la mise en service du parc éolien de Marcillé-Raoul qui va apporter sa contribution au mix énergétique breton. À l'heure où l'électrification de nos usages ne peut se faire sans un déploiement massif des énergies renouvelables, chaque mise en service est une contribution supplémentaire aux ambitions de décarbonation de la France, renforçant également la compétitivité et la souveraineté énergétique de notre pays », a déclaré Nicolas Wolff, premier vice-président et directeur général de Boralex en Europe.

Une nouvelle contribution au Pacte électrique breton

La région Bretagne bénéficie du deuxième gisement de vent en France mais possède seulement 6% du parc éolien national. En important 85% de son énergie électrique, elle est particulièrement exposée aux fluctuations du réseau national. Affirmant son engagement en faveur de la transition énergétique, la région Bretagne a adopté en 2010 le Pacte électrique breton permettant de mettre en place sur son territoire différentes actions en matière de développement des énergies renouvelables, de maîtrise de l'énergie et de sécurité d'approvisionnement.

L'implantation du parc éolien de Marcillé-Raoul s'aligne parfaitement avec cet objectif et renforce la capacité de production d'énergie renouvelable dans une région qui s'engage, comme l'a déclaré son président Loïg Chesnais-Girard au mois de novembre dernier, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en privilégiant la sobriété énergétique et la sortie des énergies fossiles.

La biodiversité au cœur du projet

En plus de contribuer à la décarbonation de l'économie à l'échelle mondiale par ses activités, Boralex va au-delà des énergies renouvelables et s'est engagée fermement dans la protection de l'environnement.

Conformément à sa [Mission environnementale](#), adoptée en 2004 et mise à jour en 2022, plusieurs mesures spécifiques liées à la préservation des enjeux environnementaux locaux (biodiversité et paysage) ont été mises en œuvre sur ce projet. Parmi elles, l'installation d'une dizaine de nichoirs à chiroptères dans un rayon de 500 mètres à 2 kilomètres du parc. Boralex s'est également engagée à accompagner la commune de Marcillé-Raoul dans la valorisation du site archéologique des buttes du Châtel, plus spécifiquement en participant à son ouverture et sa protection.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3 GW. Nous développons un portefeuille de projets de près de 6,4 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et

notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedarplus.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#).

Renseignements

MÉDIAS

Camille Laventure

Conseillère, affaires publiques et communications externes

Boralex inc.

438 883-8580

camille.laventure@boralex.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Stéphane Milot

Vice-président, relations avec les investisseurs

Boralex inc.

514 213-1045

stephane.milot@boralex.com

MÉDIAS – FRANCE

Adrien Chambon

Chargé de Relations Presse

Boralex inc.

06 44 39 82 91

presse.france@boralex.com

Source : Boralex inc.